

Pour un blé performant avec une résistance au stress hydrique et une santé renforcée

EliGrain-a valorise les propriétés uniques des phytostérols. Ce sont des substances d'origine naturelle qui, lorsqu'elles sont appliquées en préventif, renforcent la capacité des plantes à résister aux périodes de manque d'eau, de la montaison jusqu'à la récolte.

Par son mode d'action unique, EliGrain-a sécurise la santé des plantes en stimulant leurs défenses naturelles. En améliorant l'efficience de l'eau et la résistance aux divers stress, EliGrain-a protège le potentiel de rendement.



Performance

Maximise vos rendements



Sérénité

Sécurise vos investissements



Résilience

Application unique avec effet rémanent

Stimulation de la croissance racinaire. permettant un meilleur accès aux ressources hudriques du sol

La photosynthèse est optimisée, la santé des feuilles est renforcée

Conservation de la fertilité des épis durant les périodes de forte sensibilité au stress hydrique



Stabilité du remplissage des grains et du poids de mille grains en période de stress hydrique.



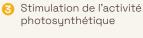
Préservation optimale de la qualité du grain avec maintien de la teneur en protéines

Rendement

*Gains moyens constatés en 2023-2024

Un effet rémanent et des résultats prouvés

- Effets d'EliGrain-a observés jusqu'à la récolte
- Stimulation racinaire pendant la montaison
- Moindre enroulement des feuilles





 Augmentation de la fertilité et du PMG

















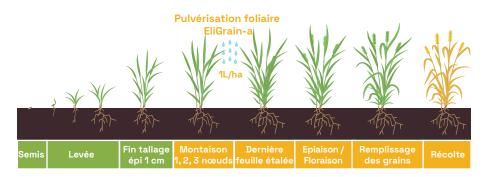
- Biostimulant végéta
- Substance active : Phytostérols
- Formulation : SE
- Type d'application : pulvérisation foliaire
- Non classé
- ▶ Conditionnement: 5L

Pré-requis et recommandations

 Respecter le protocole d'application (dose, stade phénologique)

EliGrain-a n'a pas d'action de fertilisation ni de nutriment EliGrain-a s'utilise sur les plantes saines et en bonne santé, sans carence en azote, phosphore ou autre.

Une application préventive unique



Protocole d'application



Agiter le bidon et ajouter EliGrain-a dans la cuve pré-remplie à 1/3



Compléter avec de l'eau pour atteindre un volume final de bouillie adapté



Mettre la bouillie en circulation pour homogénéiser le mélange



Pulvériser au stade entre 1 nœud - dernière feuille étalée (DFE) (BBCH 31-39)*



En 10 minutes EliGrain-a est absorbé par la plante

Conditions d'emploi recommandées

Culture	Dose (L/ha)	Nombre d'applications / an	Stade d'application
Blé tendre d'hiver	1	1	1 nœud - dernière feuille étalée (DFE) (BBCH 31-39)

Precautions

- EliGrain-a peut être mélangé dans la bouillie avec certains produits, tels que les fongicides de la famille SDHI, des triazoles ou des strobilurines et certains herbicides. Pour plus de renseignements sur les compatibilités, contactez votre conseiller technique.
- L'application doit être réalisée en conditions poussantes : absence de vent, hygrométrie supérieure à 60%, température comprise entre 5°C et 25°C.

*Respecter un délai avant la pluie de 2 h. Eviter le gel 24h avant et après.



ELICIT PLANT - 1 passage de la Croix - Le Châtaignier 16220 MOULINS-SUR-TARDOIRE - France



EliGrain-a®: suspo-émulsion liquide (SE) contentant des phytostérols. Produit et distribué par : Elicit Plant SAS - Cultures et usages autorisés : céréales à paille. EliGrain-a® est un biostimulant végétal non microbien (PFC 6.B) visant à augmenter le rendement dans des conditions de stress dues à la sécheresse. Dose maximale : 1 l/ha. Nombre maximale d'applications : 1/an (stades BBCH 31-39). C

DE 2561

Classification: produit non classé selon le règlement (CE) N° 1272/2008.

Consignes de sécurité: P101: en cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: tenir hors de portée des enfants. P262: éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P270: ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. P280: porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. P273: éviter le rejet dans l'environnement. P501: faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets prévu à cet effet, conformément à la réglementation locale.